

PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION MUNICIPALE

À retourner à communication@langeais.fr

Message à diffuser :

A la demande de :

Période de diffusion, du

A Langeais, le

Conseils de rédaction de votre message

- Eviter les abréviations afin que votre message soit compris par tous .
- Eviter certains symboles spécifiques qui ne peuvent être affichés (exemples : @, € etc ...).
- Éviter de commencer un mot sur une ligne et de le terminer sur la suivante : votre message risque d'être plus difficile à lire.
- Ne pas dépasser le nombre de cases possible par ligne (18 cases), espaces compris. Le surplus ne sera pas affiché.

Informations

- La mise à jour du panneau d'information municipale sera effectuée chaque lundi.
- Les demandes de messages à diffuser sont soumises à l'acceptation de la Municipalité .
- Le formulaire est **à déposer 15 jours minimum avant le début de la période de diffusion.**

Attention : aucun historique n'est conservé. Il faut déposer ce formulaire rempli pour chaque manifestation dont vous souhaitez la diffusion sur le panneau lumineux, y compris pour les manifestations récurrentes.

Signataire :